



# Toutes les offres

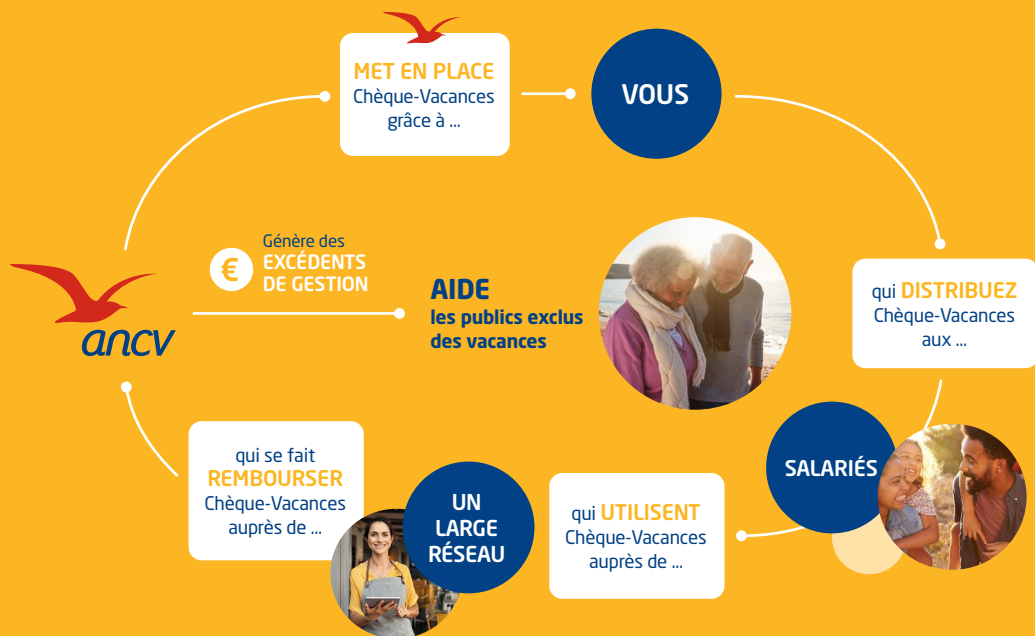
## de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances



ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS  
SANS CSE GÉRANT LES ASC

Parce que les vacances, c'est essentiel

# Avec le Chèque-Vacances et l'ANCV, vous choisissez la solidarité



## Un cercle vertueux

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances utilise ses excédents de gestion générés par le Chèque-Vacances pour financer ses programmes d'action sociale.

C'est plus de **241 600 personnes en situation de fragilité** qui accèdent chaque année aux vacances **grâce à l'engagement solidaire** de toutes les parties prenantes : salariés, professionnels du tourisme et des loisirs, CSE, COS, CAS, Petites Entreprises.

**Une innovation sociale qui dure depuis plus de 40 ans et qui n'existe nulle part ailleurs.**

## Pour vous, dirigeant<sup>(1)</sup> d'une entreprise de moins de 50 salariés<sup>(2)</sup> ou travailleur non-salarié

### Des modalités simples et sans engagement

Un mode d'attribution avec contribution de l'employeur selon les modalités suivantes :

> **80%** max. du montant des Chèques-Vacances si la rémunération brute moyenne des 3 derniers mois est inférieure au Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale (PMSS).

> **50%** max. si cette rémunération brute moyenne est supérieure au PMSS.

**Un cofinancement de l'employeur et du salarié** : la contribution employeur doit être plus élevée pour les salariés dont les revenus sont les plus bas, sans se substituer à un élément de rémunération existant.

Pour retrouver toutes les modalités d'acquisition du Chèque-Vacances, consultez [espace-client.ancv.com](https://espace-client.ancv.com), Menu Informations pratiques.

#### Exemple de mise en place<sup>(5)</sup>

Salaire brut mensuel	Taux de contribution choisi	Votre participation (en une fois)	Participation des salariés (en 1 ou plusieurs versements)	Dotation finale
< au PMSS	80%	530€ <sup>(6)</sup>	130€	660€
> au PMSS	50%	330€	330€	660€

Extrait des conditions applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Pour l'ensemble des conditions en vigueur au moment de votre commande, consultez l'Espace Client : [espace-client.ancv.com](https://espace-client.ancv.com)

(1) Dirigeant salarié ou non. (2) Entreprise de moins de 50 salariés sans CSE gérant les activités sociales et culturelles. (3) Hors CSG/CRDS et versement mobilité, et selon montant du Smic au 1<sup>er</sup> janvier 2024. (4) Contribution employeur à fixer selon l'art. L411-11 C. tour., nette d'impôt sur le revenu jusqu'à hauteur d'un Smic mensuel par an. (5) PMSS au 1<sup>er</sup> janvier 2024 : 3 864€. (6) Montant arrondi, correspondant à 30% du SMIC en vigueur.

### Des avantages sociaux et fiscaux attractifs

> **Jusqu'à 530€ d'exonération<sup>(3)</sup>** de charges sociales par bénéficiaire et par an

> **La participation employeur déductible du bénéfice imposable**

### Des équipes motivées et fidélisées

> Vous proposez à vos salariés un **pouvoir d'achat supplémentaire<sup>(4)</sup>** dans leur budget vacances & loisirs en leur offrant les mêmes avantages que les grands groupes

> **Vous profitez des mêmes avantages** en tant que dirigeant



# Toutes les envies vacances et loisirs avec le Chèque-Vacances



Utilisable pour toute la famille et toute l'année



Pour des dépenses en France (départements et régions d'Outre-Mer inclus) et à destination de l'Union Européenne



Valable 2 ans en plus de l'année d'émission et échangeable en fin de validité <sup>(1)</sup>



La possibilité de changer librement de format à tout moment dès 30€ <sup>(1)</sup>

## Nos tarifs

> **Un taux de commission unique et fixe : 1%** de la valeur faciale des titres commandés

> **Des frais d'ouverture de compte<sup>(2)</sup>** payables à la 1<sup>ère</sup> commande :

85€ pour les entreprises de 1 à 19 salariés

133€ pour les entreprises de 20 à 49 salariés

### Frais de livraison <sup>(3)</sup>

Montant total de la commande	Prix HT par point de livraison	Prix TTC par point de livraison
Inférieure ou égale à 450 €	9,00 €	10,80 €
Comprise entre 451 € à 3 000 €	27,00 €	32,40 €
Comprise entre 3 001 € à 15 000 €	37,00 €	44,40 €
Comprise entre 15 001 € à 30 500 €	48,00 €	57,60 €
Comprise entre 30 501 € et 305 000 €	53,00 €	63,60 €
Supérieure ou égale à 305 000 €	85,00 €	102,00 €

(1) Voir conditions sur [leguide.ancv.com](https://leguide.ancv.com), rubrique Mes services, échanges

(2) Exonérés de TVA en vertu de l'article 261 C-1<sup>er</sup> du code général des impôts.

(3) Frais de livraison au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Pour connaître ceux applicables au moment de votre commande, consultez les CGV depuis [espace-client.ancv.com](https://espace-client.ancv.com)

# Classique ?

ou

# Digital ?

## 2 formats disponibles et toujours les mêmes avantages !



### POUR VOS COLLABORATEURS :

- > Des coupures au choix de 10, 20, 25 et 50€ non sécables
- > Pour régler sur place ou à envoyer par courrier
- > Auprès du réseau Chèque-Vacances Classic

### POUR VOUS :

- > Des dotations à partir de 10€ par bénéficiaire et des options pour les personnaliser :
  - **Choix des coupures** : 10€, 20€, 25€ et 50€ avec un maximum de 30 titres par carnet et la possibilité de panacher
  - Chéquiers et titres **personnalisables** (logo, coordonnées des bénéficiaires...)
- > Une livraison sur site



### POUR VOS COLLABORATEURS :

- > Un compte à activer en ligne et un accès à leur solde en temps réel, 24h/24, 7j/7
- > Une application mobile de paiement sans contact pour régler sur place, à distance et en ligne
- > Au centime près, dès 20€ d'achat
- > Auprès du réseau Chèque-Vacances Connect

### POUR VOUS :

- > Des dotations à partir de 20€ par bénéficiaire et multiples de 10
- > Un mode de livraison 100% dématérialisé : les bénéficiaires reçoivent un e-mail d'activation de compte et de leur dotation

## Pour satisfaire à 100% vos collaborateurs et vous garantir la meilleure expérience, laissez le choix du format !



**Pierre, 47 ans,**  
chef mécanicien dans  
un atelier de 12 employés

« J'ai reçu des Chèques-Vacances de mon employeur, un sacré coup de pouce pour le budget de la famille !

Et c'était une bonne surprise car je ne pensais pas que c'était possible dans une petite structure ! »



**Laura, 32 ans,**  
créatrice d'une  
agence digitale -  
3 collaborateurs

« Commande passée en 2 clics et collaborateurs ravis...

Et cerise sur le gâteau, je peux même en profiter moi aussi ! Je recommande ! »

DÉPART  
18:25  
PAR CHÈQUE-VACANCES



Le programme d'aide  
au départ en vacances  
pour les jeunes de 18 à 25 ans

**Certains de vos collaborateurs ou leurs proches  
ont entre 18 et 25 ans ? Partagez-leur ce bon plan !**

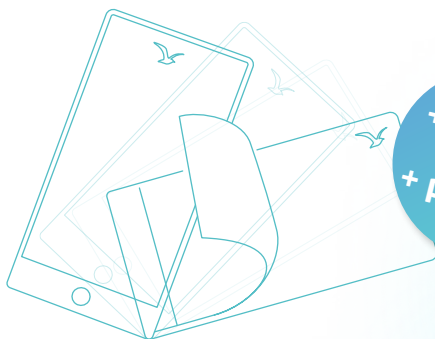
**Ils sont en contrat d'apprentissage, d'alternance ou en contrat aidé ?  
Ils sont étudiants boursiers, volontaires Service Civique ou disposent  
de revenus modestes ? Le programme Départ 18:25 est fait pour eux.**

Départ 18:25 propose toute l'année un large choix de séjours adaptés aux envies et aux budgets des jeunes, en France ou dans les pays de l'Union Européenne, à la mer, en ville ou à la montagne !

En plus des tarifs avantageux proposés sur le site [depart1825.com](http://depart1825.com), ils peuvent bénéficier d'une aide à hauteur de 250€ pour compléter leur budget vacances (dans la limite de 80% du prix du séjour et avec un reste à charge de 50€ minimum).

Toutes les conditions sur [depart1825.com](http://depart1825.com)

# 2 sites pour accompagner vos salariés dans l'usage de leurs Chèques-Vacances



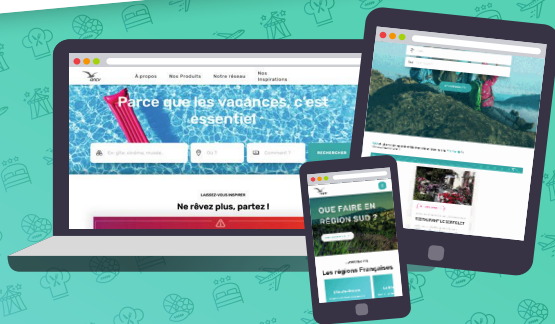
+ intuitif  
+ clair  
+ pratique

**Pour tout savoir sur nos produits**  
Découvrez le nouveau site Chèque-Vacances

[www.cheque-vacances.com](http://www.cheque-vacances.com)



LE **GUIDE** CHÈQUE-VACANCES



**Pour savoir où en profiter**  
Découvrez le réseau de partenaires

[leguide.ancv.com](http://leguide.ancv.com)



HÉBERGEMENT, VOYAGES ET TRANSPORTS,  
LOISIRS ET CULTURE, RESTAURATION, LOISIRS SPORTIFS



## Nous vous accompagnons

Pour créer votre compte et commander :  
RDV 24h/24 & 7j/7 sur votre Espace Client

EN SAVOIR + :  
[espace-client.ancv.com](https://espace-client.ancv.com)

## Nous contacter

0 969 320 616

Service gratuit  
+ prix appel



[Form-clients@ancv.fr](mailto:Form-clients@ancv.fr)

## Nous retrouver

[www.cheque-vacances.com/petites-entreprises](https://www.cheque-vacances.com/petites-entreprises)



## Une solution approuvée par les experts-comptables

Conseillers privilégiés des entrepreneurs, les experts-comptables sont aussi  
des **partenaires-prescripteurs du Chèque-Vacances.**

L'ANCV et le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables  
sont partenaires depuis juin 2010.

+ de 1 500 cabinets commandent des Chèques-Vacances  
au bénéfice de leurs propres salariés.



LE TRI  
+ FACILE

